



gironde NUMERIQUE

Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 08 DÉCEMBRE 2017

Date de la convocation : 22 novembre 2017

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Monsieur Mathieu HAZOUARD (Membre associé), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Madame Emmanuelle TOSTAIN (Titulaire), Monsieur Dominique FEDIEU (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°171208_002
DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU
BUDGET ANNEXE « PRESTATION DE SERVICES NUMÉRIQUES »**

DÉLIBÉRATION N°171208_002
DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU
BUDGET ANNEXE « PRESTATION DE SERVICES NUMÉRIQUES »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,
Vu le vote du budget primitif 2017 du annexe « prestation de services numériques » en date du 07 février 2017,
Vu le vote du Budget Supplémentaire 2017 du budget annexe « prestation de services numériques » en date du 20 juin 2017,

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget annexe « prestation de services numériques », il y a lieu de procéder aux réajustements mineurs suivants :

- Prise en compte de l'amortissement comptable de biens immobiliers non totalement amortis à ce jour (certificats électroniques)

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de :

- 0 euros en section d'exploitation
 - Chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections): + 162 euros
 - Chapitre 023 (virement à la section d'investissement): - 162 euros
- 0 euros en section d'investissement
 - Chapitre 040 (opérations d'ordre entre sections): + 162 euros
 - Chapitre 021 (virement de la section d'exploitation): - 162 euros

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « prestation de services numériques » selon les conditions visées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 08 décembre 2017

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

Annexe : Maquette budgétaire

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Le Président,
A Bordeaux, le 08/12/2017
Le Le Président,

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 19
VOTES : Pour : 19
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Bordeaux, le 08/12/2017

Date de convocation : 08/12/17

Les membres du Comité syndical,

A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in two columns. The signatures are varied in style, some being more legible and others more stylized. There is a date '11/12/17' written near the top right of the signatures.

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Bordeaux, le